

## Lettre d'information AIMEylan n°49

Juin 2019

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre  
Groupe au conseil municipal de Meylan



*Christel Refour, Antoine Jammes, Sabine Sainte-Rose,  
Christophe Batailh Marie-Odile Novelli, Philippe Cardin et  
Mélina Hérenger*

# Rénovation de la place des Tuilleaux

Depuis le vote du PLU de Meylan en 2012, nous savons que la parcelle Malacher Nord et la place des Tuilleaux sont appelés à une rénovation majeure, décrite dans l'Orientations d'Aménagement et de Programmation n°2 du PLU.

Ce projet comprend la rénovation de la place des Tuilleaux et la construction d'une place basse au sud de l'avenue du Granier et l'intégration des transports en communs en site propre.

Dès 2014, un groupe de travail s'est engagé auquel a été associé un élu de l'opposition. Puis ce dossier a été porté à la Métro en 2015 pour obtenir un financement. Ce fut l'un des premiers dossiers « Cœurs de ville Cœur de Métropole » qui ont permis les co-financements pour la rénovation des centres des communes de la Métropole, dont le centre-ville piétonnier de Grenoble. Mais la commune a délaissé ce dossier qui a pris du retard. Nous avons alerté l'exécutif à de multiples reprises.



La concertation de 2015 s'est faite dans un flou total à la fois sur le périmètre de concertation, sans bilan de concertation. Finalement devant l'urgence de la fin du mandat et l'indigence du bilan des équipes en place, la municipalité s'est décidée à agir au plus vite. Pour cela, ils ont consulté rapidement la Commission extra-municipale puis fait une réunion d'information en février, et lancé un appel d'offre dans la foulée. Les commerçants et professions libérales des Tuilleaux ont demandé à ce que soient bien prises en compte les capacités de stationnements nécessaires à leur activité, ainsi qu'à l'installation de nouvelles activités. Ceci n'avait pas été anticipé.

De la même manière, nous demandons inlassablement que le plan de circulation automobile du secteur soit étudié pour bien évaluer les emprises nécessaires.

Finalement les réponses des entreprises pour conduire les travaux étaient 50% plus chères que prévues, soit 2,2 M€ à la place des 1,5M€ budgétés. Ceci s'explique par les délais imposés (délai de livraison le 1<sup>er</sup> novembre pour une partie des travaux) et par cette période où les entreprises ont du

mal à faire face à toutes les demandes des communes dans cette année pré-électorale ! Tous les maires veulent couper des rubans avant la fin du mandat, y compris le maire de Meylan. Une municipalité apaisée aurait lancé ce programme il y a deux ans avec, vraisemblablement, aucun surcout ! Les Tardy, Peyrin, Guiguet, Blanc et Hours ont préféré se disputer et régler leur compte plutôt que de suivre les dossiers !  
Quand on ne rénove pas le LCR des Tilleuls pour des raisons financières (pour rappel, le coût estimé est de 100 000€) et que les retards dus à l'incompétence des mêmes élus coûtent plus 500 000 euros à la commune, on ne peut être satisfait !

## Atelier citoyen N°5 : « Grandir à Meylan »

Samedi 29 juin de 9h à 12h à la maison des Buclos. N'hésitez pas à inviter autour de vous. C'est ouvert à tous.

Le **prochain conseil municipal se tiendra le lundi 24 juin, à 18h30**

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>